



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE (CGUS)

Art. 1 - IDENTIFICATION ET ARCHITECTURE OPÉRATIONNELLE

- 1.1 **Nature et propriété.** Stratege.ch est une marque de conseil stratégique et la structure d'expertise dédiée à l'ingénierie juridique, politique et médiatique. Elle constitue la division opérationnelle exclusive du cabinet Jallouli Communications Group Easymedia, enregistré et basé à Genève (Suisse), ci-après désigné « Easymedia ».
- 1.2 **Unité juridique et pilotage (SPOC).** Le cabinet intervient en qualité d'interlocuteur unique (Single Point of Contact - SPOC) pour l'ensemble des dossiers. Stratege.ch constitue la marque de conseil stratégique d'Easymedia. A ce titre, Stratege.ch ne dispose pas d'une personnalité juridique autonome. L'intégralité des contrats, mandats et engagements sont juridiquement portés et garantis par l'entité Easymedia.
- 1.3 **Acceptation des conditions.** Le simple fait de solliciter le Cabinet, de lui soumettre un dossier ou d'initier un échange d'informations par tout canal de communication (Site, E-mail, WhatsApp, Téléphone) emporte l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes Conditions Générales.

Art. 2 - NATURE DES PRESTATIONS (CONCEPT SPOC)

Les services fournis par Stratege.ch, englobent :

- 2.1 L'analyse de risques et l'ingénierie juridique.
- 2.2 Le conseil stratégique en politiques publiques et relations institutionnelles.
- 2.3 La gestion de crise et la communication.

Art. 3 – CADRE D'INTERVENTION

- 3.1 Stratege.ch fournit des prestations de conseil et d'assistance hors barreau. Le Cabinet assure l'ingénierie, la coordination et le pilotage stratégique des dossiers juridiques, politiques ou de communication. En sa qualité de pilote de dossier et coordinateur de services, Stratege.ch déploie une approche multidimensionnelle de la résolution de litiges et de crises.
- 3.2 Les prestations de Stratege.ch ne remplacent pas les actes réservés aux avocats inscrits lorsque la représentation judiciaire ou officielle est requise par la loi locale applicable (telle que la LLCA en Suisse).
- 3.3 Le recours à un avocat partenaire intervient exclusivement pour les actes de représentation obligatoire et officielle devant les autorités judiciaires et les juridictions compétentes, conformément aux réglementations locales régissant l'exercice de la profession d'avocat.

Art. 4 – ACCEPTATION DU MANDAT ET HONORAIRES

- 4.1 **Acceptation.** Tout mandat est réputé accepté uniquement après confirmation écrite d'Easymedia.
- 4.2 **Honoraires et dispositions financières.** Les honoraires, frais et éventuelles primes de résultat sont définis spécifiquement pour chaque dossier dans le Mandat de Conseil.

Art. 5 - CONFIDENTIALITÉ ET SECRET DES AFFAIRES

- 5.1 Compte tenu de la nature sensible des dossiers traités, Easymedia garantit une confidentialité stricte et inconditionnelle.
- 5.2 Toutes les informations confidentielles confiées par le client demeurent la propriété du client.
- 5.3 Le secret couvre l'existence même du mandat, sauf autorisation expresse du Client ou nécessité impérieuse liée à la préservation de ses intérêts, ou à la sauvegarde des droits d'Easymedia.



Art. 6 - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ

- 6.1 Obligation de moyens.** Easymedia s'engage à mettre en œuvre sa triple expertise (juridique, politique, médiatique) avec diligence. Toutefois, compte tenu de l'influence de facteurs externes (décisions des autorités judiciaires ou administratives, aléas politiques, opinion publique, etc.), Easymedia est soumise à une obligation de moyens et ne peut être tenue à une obligation de résultat.
- 6.2 Limitation de responsabilité.** La responsabilité globale d'Easymedia, pour tout dommage résultant de l'exécution de ses services, est strictement limitée au montant des honoraires perçus pour le dossier concerné. Les dommages indirects ou les pertes de gains sont expressément exclus.

Art. 7 - PROTECTION DES DONNÉES (LPD)

Easymedia traite les données personnelles conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD). Les données sont collectées uniquement pour la réalisation du mandat stratégique. Le client dispose d'un droit d'accès et de rectification sur simple demande.

Art. 8 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les méthodologies, rapports de stratégie et leviers de positionnement développés par Stratege.ch sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont destinés à l'usage exclusif du Client pour le dossier spécifique concerné et ne peuvent être cédés ou reproduits sans accord écrit.

Art. 9 - FIN DU MANDAT

- 9.1 Chaque partie peut mettre fin au mandat à tout moment. La résiliation entraîne l'exigibilité immédiate de la rémunération pour le travail effectué par Easymedia.
- 9.2 Si les objectifs stratégiques sont atteints, ou en voie de l'être au moment de la rupture, l'intégralité de la rémunération convenue reste due. En cas de résiliation en temps inopportun par le Client, ce dernier répond du préjudice causé.

Art. 10 - CLAUSE D'ARBITRAGE

Tout litige, controverse ou réclamation découlant des présentes conditions ou des prestations fournies par Stratege.ch (Easymedia), y compris la validité, la nullité, la violation ou la résiliation de celles-ci, sera tranché par voie d'arbitrage conformément au Règlement suisse d'arbitrage international (Swiss Arbitration Centre).

Le siège de l'arbitrage est Genève.

Le tribunal arbitral sera composé d'un arbitre unique.

La procédure et la sentence sont strictement confidentielles.

Art. 11 - DROIT APPLICABLE ET FOR JURIDIQUE

- 11.1 **Droit applicable.** Le droit suisse est le seul droit applicable.
- 11.2 **For juridique.** Sous réserve de la clause d'arbitrage (Art. 10), le for exclusif pour toute procédure judiciaire est **Genève**, Suisse.
- 11.3 **Option de juridiction.** Nonobstant ce qui précède, Easymedia se réserve le droit d'attirer le Client devant toute autre juridiction compétente, notamment au lieu de son siège social, de son domicile ou du lieu où se trouvent ses actifs, afin de garantir la protection de ses intérêts ou le recouvrement de ses créances.



Art. 12 - MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

- 12.1 **Evolutions.** Easymedia se réserve le droit de modifier, d'adapter ou de mettre à jour les présentes Conditions Générales (CGUS) à tout moment et sans préavis, afin de prendre en compte les évolutions législatives, réglementaires, techniques ou les décisions internes propres à l'organisation et au fonctionnement d'Easymedia.
- 12.2 **Opposabilité.** Les conditions applicables sont celles en vigueur au moment de l'envoi d'un dossier, de la poursuite des échanges avec le cabinet ou de la signature d'un Mandat avec le Client ou un Partenaire. Il appartient à l'Utilisateur de consulter régulièrement les CGUS sur www.strategie.ch